

**GROUPEMENT DE GESTION CYNEGETIQUE N° 6  
DE L'UNGERSBERG ET DU HAUT-KOENIGSBOURG**

Siège social : Mairie d'Albé (67220)

Compte-rendu de  
l'Assemblée Générale  
du 6 avril 2019



## SOMMAIRE

<i>Rapport moral du Président M. Christian MULLER</i> .....	3
<i>Approbation du compte-rendu de l'A.G. 2018</i> .....	3
<i>Election de trois nouveaux membres au C.A. du G.G.C. 6</i> .....	3
<i>Bilan financier présenté par M. Jean-Claude GLOECKLER, trésorier</i> .....	4
<i>Subventions</i> .....	4
<i>Rapport d'activité de M. Michel GEWINNER, 1<sup>er</sup> vice-président de la F.D.C. 67</i> .....	4
Le cerf.....	4
<i>Rapport d'activité du président M. Christian MULLER</i> .....	6
Le chevreuil.....	6
Le sanglier.....	6
Le chamois.....	6
Le daim.....	7
Le muntjack.....	7
Le loup.....	7
Le lynx.....	7
Les forêts.....	7
<i>Opérations « Pierre à sel »</i> .....	8
<i>Intervention de M. Robert WEINUM, président du F.I.D.S.67</i> .....	8
<i>Intervention de M. RIES président de région et de département des officiers de louveterie et de M. MENIEL louvetier du G.G.C. 6</i> .....	9
<i>Intervention de M. Cédric CHARLES, dirigeant de la société MTP Formation</i> .....	9
<i>Intervention de M. Albert HAMMER, président de l'UDUCR 67</i> .....	10
<i>Intervention de M. Gérard BRONNER, secrétaire de la Société Locale des Trois Massifs du Sud</i> .....	11
<i>Proposition d'activité du GGCC6 pour 2019</i> .....	11
<i>Intervention de M. Gérard LANG, président de la F.D.C. 67</i> .....	11
<i>Clôture de l'A.G.</i> .....	12

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2019**

---

Le G.G.C. de l'UNGERSBERG et du HAUT-KOENIGSBOURG a été accueilli par la charmante commune de MAISONSGOUTTE pour son A.G. 2019.

Après avoir ouvert la séance à 9h30 précises, le président M. Christian MULLER s'est félicité de l'accueil chaleureux qui est fait chaque année au G.G.C. 6 par les maires du Val de Villé et a adressé de vifs remerciements à M. Bernard WOLFF, maire de MAISONSGOUTTE, pour son aide et son hospitalité.

Il salua ensuite tous les participants d'année en année plus nombreux, les personnalités et élus(es) du canton, les cornistes de l'A.B.R.C.G.G. ainsi que :

- Mme Alette SCHAEFFER, trésorière de la F.D.C 67 et présidente du G.G.C. « Plaine de la Bruche »
- Mme Caroline ROLLY, directrice de la F.D.C. 68
- M. Gérard LANG, président de la F.D.C. 67
- M. Jean-Luc RIES, président de région et de département des officiers de louveterie et M. Marcel MENIEL, louvetier du G.G.C. 6
- M. Robert WEINUM, président du F.I.D.S. et de la Société Locale de Haguenau-Wissembourg
- M. Albert HAMMER, président de l'U.D.U.C.R. 67
- Mme Liliane MARTIN, présidente de l'A.B.R.C.G.G.
- M. Gérard BRONNER, secrétaire de la Société Locale des Trois Massifs du Sud
- Mme Sophie BROGLI, secrétaire de la mairie de LALAYE, absente ce jour, en la remerciant tout particulièrement d'avoir transmis les informations concernant le permis de chasser 2019 aux 87 communes du Val de Villé et des cantons de Ribeauvillé, Marckolsheim et Andlau.

Une minute de silence a été faite en l'honneur de Mme Yvonne WEBER, épouse de M. Claude WEBER président d'honneur du G.G.C. 6, et de la belle-mère de M. Gérard LANG, décédées récemment. L'émotion était palpable lorsque les cornistes de l'A.B.R.C.G.G. ont entonné une émouvante fanfare pour clore ce moment de recueillement.

M. Bernard WOLFF prit la parole pour présenter son village. Un village actif, où les 850 habitants jouissent d'un cadre privilégié, d'une vie économique et associative dynamique, de plusieurs commerces, d'une gestion durable du patrimoine agricole et forestier, et où la chasse reste inscrite dans les traditions.



**RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT M. CHRISTIAN MULLER**

Face à l'avenir incertain de la chasse, à certaines administrations hermétiques aux activités et contraintes cynégétiques et aux actions radicalisées parfois violentes des anti-chasse ignorant les réalités du monde rural et entraînés par une médiatisation fallacieuse, Christian MULLER incite l'auditoire à **AGIR** :

*« Ne rien faire, c'est laisser le champ libre à nos détracteurs. Il appartient aux chasseurs de démontrer qu'ils sont utiles. Il nous faut prendre notre avenir en main en expliquant la chasse au grand public, en participant à l'attribution des plans de chasse, à la gestion des territoires, des espèces et à l'élaboration des futures réglementations. »*

*« Au sein de la fédération, une grande opération de communication a été lancée au niveau national. Et au niveau de notre G.G.C., j'ai le souci constant de faire connaître notre activité, notamment en organisant nos A.G. dans différentes communes qui nous réservent toujours un excellent accueil. Qu'elles en soient remerciées. »*

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'A.G. 2018**

Approuvé à l'unanimité.

**ELECTION DE TROIS NOUVEAUX MEMBRES AU C.A. DU G.G.C. 6**

M. Claude HERZOG (président de la société de chasse de KOGENHEIM), M. Denis KNOBLOTH (adjoint au président de la société de chasse d'ANDLAU) et Didier SCHULLER (président de la chasse du HONCOURT) ont été élus à l'unanimité.

**Les membres du nouveau comité sont :**

Fonction	Nom	Prénom
Président Administrateur FDC 67	MULLER	Christian
1er Vice-Président	NUSS	Michel
2e Vice-Président	HOFFBECK	Christian
Secrétaire	LUDWIG	Dominique
Trésorier	GLOECKLER	Jean-Claude
	BERGER	Thierry
1er Vice-Président F.D.C. 67 Président Grand Gibier	GEWINNER	Michel
	HAESSLER	Christian
	HERZOG	Claude
	JUAN	Jean-Pierre
	KAEMPF	Guillaume
	KOBLOTH	Denis
	PETER	Pascal
	SCHULLER	Didier
	STRUB	Paul
	TRENDEL	Eric
	WEBER	Georges
	ZIMMERMANN	Albert

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2019****BILAN FINANCIER PRÉSENTÉ PAR M. JEAN-CLAUDE GLOECKLER, TRÉSORIER**

Dépenses	Débit	Recettes	Crédit
A.G. - Réunions 2018	1 889,00 €	Cotisations	2 994,15 €
Timbres	153,20 €	Produits financiers	44,10 €
Pierres à sel	268,84 €	Remise quête A.G.	240,00 €
Chambre froide	450,00 €		
<b>Divers :</b>	492,39 €		
- Nettoyage chambre froide : 120 €			
- Formation code local : 160 €			
- Ordinateur : 212,39 €			
<b>Subventions :</b>	600,00 €		
- Sapeurs-pompiers VILLE : 200 €			
- UDUCR 67 : 200 €			
- Cornistes ABRCGG : 200 €			
Assurance	199,97 €		
<b>Total dépenses</b>	<b>4 053,40 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>3 278,25 €</b>
<b>Perte exercice 2018</b>	<b>-775,15 €</b>		
<b>Résultat excédentaire 2018</b>	<b>6 395,30 €</b>	<b>Résultat excédentaire 2018</b>	<b>7 170,45 €</b>

Le rapport du réviseur aux comptes, M. Jean-Pierre MONNERAT, président de la chasse de TRIEMBACH-AU-VAL, SAINT-MAURICE, assisté de M. Dominique KRENTZ, étant positif, les comptes sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier et au comité.

**SUBVENTIONS**

Cette année, le G.G.C. 6 a attribué les dons suivants :

- Sapeurs-pompiers de Villé : 200 €
- UDUCR 67 : 200 €
- Cornistes de l'ABRCGG : 200 € (pour leur prestation au cours de l'A.G.)

**RAPPORT D'ACTIVITÉ DE M. MICHEL GEWINNER, 1<sup>ER</sup> VICE-PRÉSIDENT DE LA F.D.C. 67****LE CERF**

M. Michel GEWINNER rappelle qu'un Groupe Sectoriel réunit 4 chasseurs et 4 forestiers, ou personnes proches du monde forestier, et que la zone noyau 6.1 est distinguée de la zone périphérique 6.2.

Jusqu'à présent, les membres du groupe sectoriel 6 se réunissaient une fois par an pour débattre des plans de chasse « cerf ». Dorénavant, la D.D.T. leur demande de se réunir une fois avant la commission de la C.D.C.F.S. (alors que les « recommandations » de cette commission ne sont pas encore connues) et une fois après cette réunion (les plans de chasse sont définis).

**Période 2018 / 2019 – chiffres consolidés pour le G.C. 6 :**

Attributions :	264 animaux
Réalisations :	206 animaux
Déficit :	58 animaux

Ce déficit perdure car contrairement aux autres G.S., les animaux mâles ont été à l'origine, inclut dans le minimum.

**Historique 2015 / 2019 – chiffres distinguant la zone noyau de la zone périphérique :**

		Minimum	Réalisations	Déficit
<b>Secteur 6/1 Noyau</b>	<b>2015 - 2016</b>	223	219	4
	<b>2016 - 2017</b>	238	216	22
	<b>2017 - 2018</b>	228	191	37
	<b>2018 - 2019</b>	<b>226</b>	<b>192</b>	<b>34</b>
<b>Secteur 6/2 Périphérie</b>	<b>2015 - 2016</b>	29	16	13
	<b>2016 - 2017</b>	35	10	25
	<b>2017 - 2018</b>	36	15	21
	<b>2018 - 2019</b>	<b>38</b>	<b>14</b>	<b>24</b>

Les propriétaires forestiers et les communes, ne souhaitant pas que le cerf se développe en zone périphérique, attribuent un nombre confortable de bracelets pour permettre aux chasseurs qui ont l'opportunité, d'y prélever des cerfs.

	Attributions	Réalisations
<b>2009</b>	188	155
<b>2018</b>	264	206

Depuis 2009, les attributions ont été augmentées de 76 animaux et les réalisations de 51 animaux.

Pendant cette même période, la baisse moyenne de prélèvements est d'environ 5 animaux par an ce qui représente 300 animaux qui n'ont pas été prélevés. En tenant compte d'un pourcentage d'accroissement moyen, il devrait y avoir 2000 cerfs en plus dans le G.S. 6., ce qui n'est pas le cas. Ils n'ont pas été prélevés car ils n'étaient pas présents. Aujourd'hui encore, le minima demandé est trop important.

*« Ce n'est pas la densité qui cause des dégâts, mais à 80 % le dérangement. Aujourd'hui, la pénétration dans le milieu naturel est trop forte et mal organisée. »*

Le projet « Trame verte et bleue », en cours de mise en œuvre par les maires de la région, constitue un outil de préservation de la biodiversité et d'aménagement du territoire (plantation de fruitiers). Les communes de Saint Martin et de Breitenbach, premières communes à s'engager dans ce projet, ont fait l'acquisition de 110 nichoirs et 440 fruitiers (acquis en partie par les communes et en partie par les particuliers). Ces aménagements serviront à terme au gibier.

Avec l'accord des maires et le concours de la région et du département, une coordonnatrice de ce projet a été embauchée pour une période de 2 ans.

« C'est dans notre intérêt de trouver des solutions en collaboration avec les élus car le monde de la chasse ne pourra pas assumer indéfiniment. »

### Attributions et réalisations par massif

		Minimum	Réalisations	Déficit	Nombre d'animaux à prélever aux 100 ha	Nombre d'animaux prélevés aux 100 ha
<b>ANDLAU - STEIGE</b>	<b>4642 ha</b>	149	129	20	3,21	2,78
<b>HAUT-KOENIGSBOURG</b>	<b>1782 ha</b>	52	44	8	2,92	2,46
<b>LA VANCELLE - URBEIS</b>	<b>3026 ha</b>	20	17	3	0,66	0,56

Pour la première année, aucun lot du massif HAUT-KOENIGSBOURG réputé pour ses cerfs, n'a réalisé le minimum.

Le massif de La Vancelle – URBEIS ne peut plus être considéré comme un massif « à cerfs » car avec 1780 ha de forêts bordant les prés de la vallée de Sainte-Marie, les minimas, pourtant réduits, ne sont pas réalisés.

Pour la zone périphérique, la réalisation est de 0,27 animaux aux 100 ha.

### Attributions demandées par les chasseurs pour la période 2019 - 2020

- 204 animaux pour le secteur 6.1
- 30 animaux pour le secteur 6.2

Soit un minima des 234 animaux.

Cependant, l'administration impose un minima de 265 animaux, sans tenir compte de l'expérience des 10 dernières années au cours desquelles les attributions n'ont jamais pu être réalisées.

« Le plan de chasse devrait être déterminé en fonction de la densité. Or, personne n'est en mesure de la préciser ».

---

## RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PRÉSIDENT M. CHRISTIAN MULLER

### LE CHEVREUIL

---

La dynamique de la population des chevreuils de la région est plutôt favorable avec de beaux trophées et des poids en hausse variant entre 20 et 24 kg, ceci malgré la fragilité des faons de chevreuil et les causes de mortalité des chevreuils adultes qui, dans notre vallée, sont trop souvent victimes d'accidents de la circulation.

### LE SANGLIER

---

Les populations de sangliers explosent et le nombre de chasseurs diminuent. C'est de notre responsabilité de maintenir les effectifs de sangliers à un niveau raisonnable et de nous entendre avec les agriculteurs.

### LE CHAMOIS

---

Cette espèce emblématique du milieu montagnard est fragile et requiert une certaine vigilance. La logique voudrait que le niveau des attributions reste stable.

### LE DAIM

---

L'espèce daim est en difficulté.

### LE MUNTJACK

---

C'est une espèce exotique envahissante qui peut rapidement coloniser un territoire. La population peut doubler en 8 ans et se disperser sur plus de 10 km<sup>2</sup> par an.

Sa présence à l'état sauvage a été confirmée dans le Val-de-Loire où il peut être prélevé sans bracelet.

### LE LOUP

---

Il y aurait une soixantaine de meutes et plus de 500 loups en France.

Coût d'un loup : 5500 € à 6200 €

### LE LYNX

---

20 Lynx seront relâchés dans le Palatinat jusqu'en 2020.

1 mâle s'est établi à Gérardmer, 1 jeune mâle a été vu dans le secteur de Bitche.

### LES FORÊTS

---

La fédération des forestiers d'Alsace regroupe les propriétaires forestiers alsaciens et leur apporte conseils et solutions pour valoriser leurs parcelles boisées. L'association forestière locale de la vallée de Villé, présidée par M. Roland RENGERT, maire de Neuve-Église a été créée le 25 juin 2015. L'association locale compte à ce jour, 81 membres pour 429 hectares.

Face au morcellement des forêts, l'**E.C.I.F.** (Échange et Cession d'Immeubles Forestiers) basés sur des accords, permet d'agrandir les unités de gestion en réduisant les frais.

La santé des forêts :

- Les forêts touchées par la crise sanitaire des scolytes et de la chalarose devront être traitées avant le mois de juin.
- Dans les Vosges du Nord, le hanneton forestier compromet la régénération des forêts.

Parallèlement, l'O.N.F. subit des difficultés financières et un climat social dégradé.

*« La chasse et l'ONF ne font pas toujours bon ménage. Une entente serait de bon augure. Mais dans quel millénaire ? »*

Le FARB (**F**ond **A**lsacien pour la **R**estauration des **B**iotopes) totalise 246 hectares pour 1051 parcelles sur 456 sites et 204 communes avec dans notre région :

- BREITENBACH : 8,56 ha
- DAMBACH : 12,95 ares
- EFIG : 15 ha
- MAISONSGOUTTE : 1,66 ha
- NEUVE-EGLISE : 0,29 ha
- SCHERWILLER : 2,70 ha
- STEIGE : 4 ares
- THANVILLE : 16 ares
- VILLE : 6,46 ares
- DIEFFENBACH : 24 ares

## OPÉRATIONS « PIERRE À SEL »

L'opération « Pierre à sel » est reconduite.

---

## INTERVENTION DE M. ROBERT WEINUM, PRÉSIDENT DU F.I.D.S.67

Le GGC 6 n'est pas épargné par les dégâts de sanglier. Il se trouve même au top TEN du département avec plus de 62 ha de dégâts de prairie. Certains lots ont fait l'objet d'un avertissement et d'autres sont en zone rouge.

Cette année, la sur-cotisation sera assez conséquente dans le GGC 6 qui est déficitaire par rapport à la cotisation provisionnée.

De manière générale, l'avenir se présente mal en raison de l'augmentation croissante des populations de sangliers. Cette année, les dégâts ont été principalement causés par les larves de hanneton (jusqu'à 15 ou 20 par m<sup>2</sup>).

De plus, les glandées et les fainées sont bonnes depuis plusieurs années ce qui peut engendrer 3 portées sur 2 ans. Il faut prélever.

*« Ne pas se limiter au prélèvement des jeunes mâles, tirer aussi des petites laies ce qui permet de freiner un peu la reproduction. »*

L'agrainage excessif en plaine a de lourdes conséquences. Attirer un sanglier en plaine peut entraîner jusqu'à 450 € de remboursement de dégâts !!!

Le permis national à 200 € n'intègre pas les timbres complémentaires : grand gibier et sanglier. Environ 1 650 000 € seraient perdus pour les 3 départements (dont 560 000€ pour le Bas-Rhin). Les 3 départements soumis au droit local se sont accordés sur un timbre unique à 70€ qui permettra de chasser le sanglier dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Moselle.

Or la nouvelle loi chasse précise : « Tout porteur du permis de chasser national est exempté du timbre local ».

Un amendement incluant à nouveau le timbre sanglier local, approuvé par tous les sénateurs (à l'exception de M. BIGOT et Mme KELLER) est en passe d'être validé.

## **Intervention de M. Christian HAESSLER, président de la société de chasse de MAISONSGOUTTE**

M. HAESSLER est surpris que le FIDS 67 refuse de financer les clôtures demandées alors que toutes les mesures ont été prises pour lutter contre les dégâts, mirador sur la prairie concernée, tirs de nuit. La réponse du FIDS est des plus surprenantes : cela ferait jurisprudence et il n'y a pas assez de clôture pour tout le monde.

M. HAESSLER est prêt à faire sa part de travail et attend d'être soutenu par le FIDS 67.

M. WEINUM admet que le FIDS n'attribue des clôtures que si leur coût est inférieur à l'estimation potentielle des dégâts.

Alors que M. HAESSLER propose, de concert avec l'agriculteur et la municipalité, de se charger de l'entretien de la clôture et des batteries, M. WEINUM rétorque qu'il n'y croit pas et que d'expérience, il sait que ça ne fonctionne plus au-delà de 3 mois.



### **Intervention de M. Georges WEBER, président de la société de chasse de BREITENAU**

M. WEBER s'étonne de ne pas être averti des séances d'évaluation des dégâts alors que c'était un engagement pris en 2018. Il estime qu'un dialogue est essentiel entre les agriculteurs et les chasseurs.

Il s'avère que pour y être convié, il convient d'imprimer le formulaire disponible sur la deuxième page d'accueil du site du FIDS 67, de le compléter et de le transmettre au FIDS 67 à l'adresse indiquée dans le document.

---

### **INTERVENTION DE M. RIES PRÉSIDENT DE RÉGION ET DE DÉPARTEMENT DES OFFICIERS DE LOUVETERIE ET DE M. MENIEL LOUVETIER DU G.G.C. 6**

Les difficultés de la chasse sont nombreuses et variées (P.P.A., chalarose, anti-chasse, O.N.F., ...) et l'on peut avoir envie de baisser les bras mais M. RIES nous invite à nous battre, à communiquer et à promouvoir la venaison.

Revenant à la louveterie et conscient de la mauvaise réputation des louvetiers, il rappelle que s'ils sont le bras armé du préfet, ils sont avant tout des conseillers et des médiateurs. Il est vrai que le G.G.C. 6 trouve en M. Marcel MENIEL un louvetier attentif et toujours présent quand on le lui demande.

Les réunions **4C** (**C**ommission **C**ommunale **C**onsultative de la **C**hasse) sont des moments privilégiés permettant d'établir un dialogue entre toutes les parties (maire ou ONF, chasseurs, agriculteurs, FIDS) et de dégager des solutions à appliquer sur le terrain. Mais si la 4C échoue par manque de dialogue ou de mise en pratique des recommandations et que les dégâts augmentent, des battues administratives sont organisées. Le site du FIDS publie en temps réel les dégâts sanglier par lot et l'administration se base sur ces informations pour identifier les points noirs et déclencher, le cas échéant, une battue administrative.

Dans le Bas-Rhin, 17 battues administratives, vraiment punitives, ont été organisées et 330 sangliers ont été prélevés. Aucune dans le G.G.C. 6 car tous les adjudicataires ont joué le jeu. M. MENIEL s'engage à faire le maximum, comme à son habitude, pour les éviter.

M. RIES recommande de cibler les bêtes rousses (Règle de prélèvement permettant de réguler les populations de sangliers : 80 % de bêtes rousses, 10% de femelles et 10% de mâles) et de demander l'autorisation de tir de nuit avec source lumineuse à M. MENIEL, pour limiter les dégâts dans les prés et les semis de maïs.

En conclusion, *« l'objectif des louvetiers est de limiter les dégâts et non de décimer les sangliers. »*

---

### **INTERVENTION DE M. CÉDRIC CHARLES, DIRIGEANT DE LA SOCIÉTÉ MTP FORMATION**

Après 20 ans dans l'armée, M. Charles a créé la société MTP, entreprise de formation des professionnels au tir et au secourisme. Il a l'expérience des blessures par balle ou par arme blanche et a créé un stage dédié aux chasseurs. Cette formation peut être dispensée sur demande pour une société de chasse.

*« Le temps moyen avant que le pronostic vital soit engagé lors d'une hémorragie massive est de 80 secondes. Il est donc primordial d'être formé et de disposer du matériel adéquat à portée de main. »*

Le stage (7h sur une journée) permet d'apprendre à faire face à une hémorragie, à un pneumothorax, à prendre en charge la victime et à passer une alerte de manière efficace. « *Votre meilleure chance de survie c'est vous. Formez-vous avec des professionnels et équipez-vous* ».

#### INTERVENTION DE M. ALBERT HAMMER, PRÉSIDENT DE L'UDUCR 67

### Estimation des dégâts

M. HAMMER étant aussi estimateur du FIDS 67 tient à préciser que les agriculteurs qu'il a côtoyés auraient de loin préféré ne pas avoir de dégâts et que la participation des chasseurs aux estimations est positive. Elle permet, au fil des années, d'avoir une idée plus concrète de la situation.

« *Cette année a été une des plus fructueuses des 5 dernières décennies. Or, lorsque les sangliers disposent de glands à foison, on sait qu'ils ont besoin de protéines animales qu'ils recherchent dans les prairies.* »

### Recherches

Les recherches sont le baromètre du cheptel prélevé. Cette année, le nombre de recherches est inférieur d'environ 20 %, ce qui corrobore la baisse de 20 % des prélèvements constatée par l'ONF.

#### 127 recherches ont été effectuées sur le GGC 6

- 76 % Battue
- 24 % Affût

- 97 % Balle
- 3% Arc

- 72 % Sangliers
- 22 % Cerfs
- 5% Chevreuils
- 2% Autres

Les recherches de chevreuils sont insuffisantes en regard des prélèvements effectués.

#### 91 recherches de sangliers ont été effectuées sur le GGC 6

- 73 % Battue
- 27 % Affût

- 96 % Balle
- 4% Arc

#### 28 recherches de cerfs ont été effectuées sur le GGC 6

- 4 % Battue
- 96 % Affût

- 100 % Balle

« *Pour éviter de blesser le gibier, il est recommandé de viser le coffre (cœur et poumon).* »

### INTERVENTION DE M. GÉRARD BRONNER, SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ LOCALE DES TROIS MASSIFS DU SUD

La SLC des trois massifs du sud (Donon, Champ du Feu, UNGERSBERG et Haut-KOENIGSBOURG) s'adresse à tous les chasseurs. Son but est d'informer tous ceux qui n'ont pas l'occasion de participer aux réunions.

La cotisation annuelle est de 10 €.

Les activités organisées traditionnellement sont :

- Pour la préparation des battues, une séance d'entraînement au Cyné'tir suivie d'une collation.
- Soirée de l'Assemblée Générale au stand de tir de l'APTO à BERNARDSWILLER (ouvert gratuitement pour les membres de la S.L.C. à partir de 17h).

Un armurier est présent pour le réglage des armes.

Deux thèmes ont été traités lors de l'A.G. 2019 :

- Le secourisme
- La peste porcine africaine

---

### PROPOSITION D'ACTIVITÉ DU GGC6 POUR 2019

- Atelier de découpe animé par M. Eugène MERTZ
- Stage de secourisme appliqué aux chasseurs animé par M. Cédric CHARLES
- Séance d'entraînement au Cyné'tir
- Soirée d'information sur le don d'organes

---

### INTERVENTION DE M. GÉRARD LANG, PRÉSIDENT DE LA F.D.C. 67

M. Gérard LANG félicite les participants d'être venus aussi nombreux, le président et les membres du C.A. pour leur dynamisme et les intervenants pour leur présentation.

#### **Le permis national à 200 €**

Il sera mis en place fin juin et devrait être opérationnel début juillet, sachant que le problème du timbre sanglier est en cours de résolution. En effet, les trois F.D.C. (67, 68 et 57) se battent pour faire annuler l'amendement qui remet en cause le droit local.

#### **Les munitions alternatives**

M. Gérard LANG recommande vivement d'utiliser des munitions sans plomb pour prélever le grand gibier, par principe de précaution et par respect pour l'environnement. Les recommandations de l'A.N.S.E.S. sont alarmantes pour le grand public. La filière venaison est en danger.

*« En cas de scandale sanitaire médiatisé, je souhaiterais pouvoir affirmer que les chasseurs alsaciens n'utilisent plus de balles contenant du plomb pour prélever le grand gibier. »*

#### **La peste porcine africaine**

Dès septembre 2018, M. Gérard LANG et M. Pascal PERROTEY-DORIDANT ont contacté M. Christian HAESSLER de la DRAAF Grand Est pour lui demander de mettre en place des clôtures étanches permettant de circonscrire les sangliers atteints de la P.P.A., seule solution

préventive valable. Les services belges n'ont pas retenu cette proposition et le foyer n'a été clôturé qu'en janvier 2019.

Les facteurs de contamination sont multiples (contact de sanglier à sanglier, humains, alimentaires, tourisme cynégétique, transport, etc.) et la probabilité que les sangliers du Grand Est soient atteints n'est pas nulle. « Soyons vigilants ! »

La F.D.C. 67 propose de stocker dès à présent 30 km de clôture afin de supprimer le délai de fabrication (4 mois) en cas de contamination.

Ce projet devrait voir le jour avec le soutien du Conseil Général, de la D.R.A.A.F. Grand Est, de la F.D.S.E.A., la Fédération des Charcutiers de France et de la F.N.C.

### **Le S.D.G.C.**

La validation du S.D.G.C. 2018-2025 a été prolongée une deuxième fois. Si la F.D.C. 67 est chargée de la rédaction, elle est contrainte de respecter une réglementation qui s'oppose aux chasseurs et favorise l'O.N.F.

Le résultat reste cependant très acceptable :

- Plus d'agrainage de dissuasion en hiver
- Agrainage quotidien possible tous les jours en été, en quantité limitée, ce qui permet de fidéliser les sangliers et d'éviter les dégâts autant que faire se peut.
- La notion de « peuplement dégradable » est supprimée.

---

### **CLÔTURE DE L'A.G.**

Après cette réunion très instructive, les festivités se sont poursuivies dans la salle communale de Triembach-Au-Val.

Un moment privilégié pour tous les invités. Le mérite en revient à M. Hubert MASSENEZ, président de l'A.S. de Triembach-Au-Val (et ancien chasseur alpin), à LOUIS son fidèle lieutenant de cuisine et à notre intendante Marie-Jeanne.

Une organisation sans faille, des intervenants de qualité, un repas parfait, le son des cors de chasse à tir, une attention pour toutes les dames présentes, une ambiance conviviale, tout était prévu pour faire de cette journée, une réussite.

Mais notre regard se tourne déjà vers 2020. Un grand merci à M. Olivier SOHLER, maire de SCHERWILLER, qui accueillera notre prochaine A.G. dans sa commune.

Fait à Sélestat, le 10 mai 2019

Dominique LUDWIG  
Secrétaire G.G.C. 6

Christian MULLER  
Président G.G.C. 6  
Administrateur F.D.C. 67